

CERTIFIÉ CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS 2B FINANCES		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			RS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 391	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 391	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(3 391)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	70 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	70 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	32	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	32	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	69 968	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	66 577	

Désignation de l'entreprise		SAS 2B FINANCES		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	70 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 423	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	66 577	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HIO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Comptes Annuels

2023



SAS 2B FINANCES
2 Bis Grande rue
55290 RIBEAUCOURT

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

CERTIFIÉ CONFORME

YZICO TOUL 2 rue de Creil - 54200 TOUL

Tél. 03 83 65 36 00 - Courriel : toul@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Île-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est - SIREN N°790 659 096 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2B FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 Bis Grande rue 55290 RIBEAUCOURT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 3 7 1 1 8 2 2 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le. 30/06/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	260 000	CV		260 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	260 000	BK		260 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	10 801	CA		10 801
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	191	CG		191	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	10 992	CK		10 992	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	270 992	1A		270 992	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2B FINANCES		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500.....)	DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	191 982	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	66 577	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	266 809	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 183	
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 183	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	270 992	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 183		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes Annuels

2023

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS 2B FINANCES**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **30/06/2023** , dont le total est de **270 993 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **un bénéfice de 66 577 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

« 2 B FINANCES »
société par actions simplifiée
au capital de 7 500 €
2 bis, Grande Rue
55290 - RIBEAUCOURT
R.C.S. 503 711 822 BAR LE DUC

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTÉE DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

résultat de l'exercice..... bénéfice net de 66 577 €.

PROPOSITION D'AFFECTION

Il a été proposé à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 66 577 € de la manière suivante :

à une distribution d'un dividende brut de 26,67 € par action soit pour les 750 actions composant le capital, un dividende brut d'un montant global de 20 000 €
au compte réserve ordinaire à concurrence de..... 46 577 €
portant son solde à 238 559,87 €

RÉSOLUTION VOTÉE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 66 577 € de la manière suivante :

à une distribution d'un dividende brut de 26,67 € par action soit pour les 750 actions composant le capital, un dividende brut d'un montant global de 20 000 €
au compte réserve ordinaire à concurrence de..... 46 577 €
portant son solde à 238 559,87 €

CERTIFIÉ CONFORME

